

FONCIERE COMPETENCES & DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 1 rue Sainte Marie, 92400 COURBEVOIE
895 121 358 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28/02/2025**

.../...

QUATRIEME DÉCISION

L'Associée unique, sur proposition du Président décide de rectifier comme suit l' « Article 20 – Exercice social » des statuts à la suite d'une erreur matérielle constatée dans les statuts déposés près du Greffe du Tribunal des activités économiques lors de la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social :

« ARTICLE 20 – EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} septembre et finit le 31 août de chaque année.

Exceptionnellement l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 se terminera le 31 août 2023 et aura une durée de huit (8) mois. »

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

..../.....



Certifié conforme
Roger SERRE, Président